



Pôle Vie au Quotidien
03 80 48 92 07

**A déposer à la piscine
lors de votre cours d'aquagym :
courant MAI 2021**

PISCINE MUNICIPALE
Place Coubertin
21800 Cheigny-Saint-Sauveur
03 80 43 60 41
piscine@cheigny-saint-sauveur.fr

**RENOUVELLEMENT AQUAMULTIFORM - CHEVIGNOIS
SAISON 2021/2022 (fiche réservée aux chevignois)**

FONCTIONNEMENT

Début le Mercredi 15 septembre 2021 au 25 mai 2022 (l'activité ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires). Dans le cadre d'un renouvellement, l'inscription n'est possible que sur le même créneau choisi l'année précédente. **25 séances minimum** sont garanties. Au-delà de ce nombre de séances, toute annulation, pour problèmes techniques ou autres, ne pourra être reportée et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

TARIFS (fixés par décision du maire N° Finances /2020-12-11 en date du 23-12-2020)

Tarifs Chevignois : 144 € (ou 2 x 72 €)*

127 € pour la 2ème personne d'un même foyer fiscal. (ou 2 x 63,50 €)*

* *Tous les chèques doivent être remis à l'inscription (seront débités en octobre et novembre)*

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription ne sera validée que lorsque le dossier aura été rendu complet avec :

- feuille d'inscription lisiblement et entièrement remplie, justificatif de domicile de moins de 3 mois, certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aquagym (de moins de 3 mois), règlement par carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

✂.....partie à remettre à l'inscription.....

Je soussigné Madame, Monsieur : souhaite être ré-inscrit(e) à l'activité Aquamulti'form dans le même groupe : **n° 1** du **Mercredi matin** de **9h15 à 10h00**

Je reconnais être majeur et donne au responsable de l'activité l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugera utile et autorise le médecin ou le chirurgien à intervenir s'il en juge la nécessité.

Assurance : les participants doivent bien vérifier que leur assurance « Responsabilité Civile » couvre bien l' (ou les) activité(s) choisie(s). La ville de Cheigny-Saint-Sauveur décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité. Elle ne saurait être tenue pour responsable d'un accident survenu indépendamment de toute faute de sa part.

Annulation : toute inscription est ferme et définitive. En cas d'arrêt définitif pour longue maladie, infection grave ou accident et sur présentation d'un certificat médical (la date du certificat faisant foi), un remboursement, plafonné à l'équivalent d'un mois d'activité, pourrait être appliqué conformément à la délibération du conseil municipal.

RENOUVELLEMENT AQUAMULTIFORM SAISON 2021/2022 (chevignois)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : N° DE TELEPHONE :

ADRESSE :

MAIL (facultatif) :

N° de Sécurité Sociale :

Mercredi matin : Groupe 1 de 9h 15 à 10h00

Cadre réservé à l'administration

Carte bleue
 Chèque
 Certificat médical

Date : **Signature :**